



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 122941

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'absence dans le contrat de projet État-région 2007-2013 (CPER) du projet de prolongement de la ligne n° 1 du métro au-delà de son terminus Château-de-Vincennes. Pourtant indispensable au développement de l'Est parisien, ce projet ne figure pas dans le texte du CPER, pas même sous la forme d'études alors que son utilité, sa faisabilité et son intérêt régional ont été clairement établis, notamment par des études récentes de la RATP et de la CCIP. L'extension de cette ligne jusqu'au carrefour des Rigollots et à terme jusqu'à Val-de-Fontenay permettrait, en effet, une interconnexion avec les lignes A et E du RER, le réseau Paris-Est de la SNCF et le futur Tram. La création de ce réseau « en rocade » contribuerait au nécessaire renforcement du maillage des transports en commun du Val-de-Marne, dont la faiblesse actuelle nuit au développement économique du département. Il lui demande, en conséquence, de reconsidérer le contrat de projet État-région 2007-2013 afin d'y inscrire l'extension de la ligne n° 1 du métro jusqu'au carrefour des Rigollots et, à terme, jusqu'à Val-de-Fontenay.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122941

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4373